

24 OCTOBRE 1978.

=====

Prés de SERGINES.--(89)

HEURE : 19 H 45.

oooooooooooooooooooo

TEMOIN : M. DOUILLARD, Age 48 ans, profession : artisan
plombier.

LIEU : prés de SERGINES (89) Yonne. Carte Michelin N° 612
Pli 4.

TEMPS : ciel étoilé - vent nul.

LES FAITS : Au cours de la soirée du 24 OCTOBRE 1978,
M. DOUILLARD revenait du travail de Sergines en direction
de Compigny pour rentrer chez lui à VILLENAUXE LA PETITE(77)
au volant de sa voiture.

A 2 kms de Compigny, M. DOUILLARD vit ce qui lui semblait
être un phare de moto dans le prolongement de la route,
sortant d'une côte accentuée. Au fur et à mesure de l'ap-
proche du phénomène, le témoin pense qu'il s'agit d'un
avion perdant rapidement de l'altitude, éprouvant de sé-
rieuses difficultés. De peur d'une collision inévitable
avec l'engin, Monsieur DOUILLARD rétrograde ses vitesses
jusqu'à arrêter sa Renault 15 sur une distance très courte,
sans couper le moteur, en bas d'une côte proche de Compigny.
A ce moment, le témoin vit ce qui suit : " une sphère comp-
lètement illuminée à une distance (vérifiée avec exactitude)
de 6 mètres de l'avant de sa voiture. Cette sphère était
dans l'axe de la route à une hauteur de 1, 50 m maximum,
d'une immobilité parfaite, parallèle à la ligne téléphoni-
que."

M. DOUILLARD est resté dans sa voiture arrêtée et distingua
malgré l'aveuglante lumière qui fut blanche scintillante

orange, la masse tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre avec son son centre un halo couleur infra-rouge qui semblait tourner dans le sens des aiguilles d'une montre sans pour cela être dissocié de la masse incandescente. Il perçut un léger bruit de " ventilateur " émanant de l'engin malgré le bruit ralenti de sa voiture. Sous l'avenglante lumière, le témoin est obligé de détourner en partie son regard. Lorsqu'il put regarder correctement, M. DOUILLARD s'aperçut que l'OVNI quittait sa position d'immobilisme puis s'arracha du quasi atterrissage reparti en marche arrière s'élevant dans le ciel et disparut en quelques instants. M. DOUILLARD, extrêmement choqué, se dirigea rapidement vers son domicile.

CONSTATATION DE L'ENQUÊTEUR : Le témoin ne croyait absolument pas à l'existence des OVNI. Il n'a pas prévenu la gendarmerie de peur d'être ridicule.

EFFETS SECONDAIRES : Aussitôt après le contact avec l'OVNI le témoin eut à subir un froid intense dans sa voiture alors qu'il était en excellente santé avant cette aventure. Il fut victime d'une aphonie presque totale pendant trois jours.

Le diamètre de l'engin est estimé à 4 mètres environ, par rapport à la route. Le temps ne semble pas être évalué distinctement par le témoin qui se situerait entre 1 minute et 5 minutes.

L'orientation est de 25° à l'EST.

NOTE de M. Alain MARTIN, RESPONSABLE du G.R.E.E.D.O.V.N.I. :

L'enquête n'est pas close du fait de l'éventuel témoignage

de deux cultivateurs qui travaillaient dans les champs à bord de leur tracteur.

ENQUÊTE DE Michel CRESSIEN avec la collaboration de M. VEAU.